

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 1<sup>er</sup> novembre 2017 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Denis Coderre, Maire  
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif  
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif  
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif  
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif  
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif  
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif  
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif  
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif  
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif  
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif  
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Alain Marcoux, Directeur général  
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels  
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements  
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie  
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE17 1818**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 1<sup>er</sup> novembre 2017, en y retirant l'article 20.003.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE17 1819**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 11 octobre 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE17 1820**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 18 octobre 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE17 1821**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un contrat à Entretien St-Louis inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour la location de deux tracteurs-chargeurs avec opérateur pour le lieu d'élimination de la neige à la carrière Saint-Michel, pour une durée d'un an avec option de prolongation d'une saison hivernale, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 154 222,87 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16454;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1176770007

---

**CE17 1822**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 114 029,92 \$, taxes incluses, pour les services professionnels en économie de la construction pour les projets d'aménagement du nouveau Centre d'histoire de Montréal et du réaménagement du théâtre de Verdure, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel AXOR Experts-Conseils inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 108 599,92 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16287 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1171670001

---

**CE17 1823**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 5 000 \$ à l'Association des étudiants de la maîtrise en gestion de projets de l'UQAM, dans le cadre de la 8<sup>e</sup> édition du Concours KGP qui se tiendra le 11 novembre 2017;
- 2 - d'approuver un projet de contrat entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'autoriser le Directeur du Bureau de projets au Service des technologies de l'information, à signer ledit projet de contrat et tous documents relatifs, pour et au nom de la Ville;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1173712002

---

**CE17 1824**

Vu la résolution CA17 30 10 0330 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en date du 3 octobre 2017;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ.,c. Q-2) en vue du branchement au réseau municipal d'un réseau privé d'égout pluvial avec ramification desservant un terrain de plus de 5000 mètres carrés de surface équivalente, situé dans une zone industrielle du district Pointe-aux-Prairies, pour le compte de la compagnie XTL Transport.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1174820004

---

**CE17 1825**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le projet d'entente de règlement à l'amiable du litige entre la Ville de Montréal et la Société de contrôle Johnson S.E.C., en regard de l'exécution d'un contrat de services écoénergétiques en vue de l'optimisation des coûts d'exploitation de bâtiments ;
- 2 - d'autoriser la directrice du Service de la Gestion et de la Planification Immobilière à signer le projet d'entente pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1170570004

---

**CE17 1826**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 67 du *Règlement sur les tarifs* (exercice financier 2017) (16-065), l'ordonnance numéro 8 jointe au présent dossier décisionnel, afin d'ajouter une promotion à la grille tarifaire de BIXI Montréal pour la fin de la saison 2017.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1174368010

---

**CE17 1827**

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 4 du *Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure* (Programme Réussir@Montréal-Artère en chantier) (RCG 15-083), l'ordonnance no 6 jointe au présent dossier décisionnel, rendant applicable ce règlement au secteur « Plaza Saint-Hubert » pour une période de douze mois.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1171179007

---

**CE17 1828**

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 120 du *Règlement sur les tarifs* (exercice financier 2017) (16-065), l'ordonnance no 8 jointe au présent dossier décisionnel, ayant pour objet d'accorder une gratuité au Collège André-Grasset (1973) inc. d'une valeur de 7 333 \$, pour l'utilisation des installations et des biens et services au complexe sportif Claude-Robillard, dans le cadre de la 42<sup>e</sup> édition du « Bol d'or », les 17, 18 et 19 novembre 2017.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1171543006

---

**CE17 1829**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet de transaction et quittance, ainsi que la nouvelle version de la convention collective en vigueur entre la Ville de Montréal et le Syndicat professionnel des scientifiques à pratique exclusive de la Ville de Montréal (SPSPEM), afin d'appliquer, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2017, un partage de coûts des assurances collectives dans une proportion de 65% pour la Ville et de 35% pour les scientifiques membres dudit syndicat.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1176976001

\_\_\_\_\_

**Levée de la séance à 8 h 42**

70.001

\_\_\_\_\_

Les résolutions CE17 1818 à CE17 1829 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Pierre Desrochers  
Président du comité exécutif

\_\_\_\_\_  
Yves Saindon  
Greffier de la Ville